

**Demande de prise en charge des frais de santé à titre personnel en cas de maladie ou de maternité
(Formulaire 15680*01)**

[Accéder au Formulaire – Cerfa 15680*01](#)

À utiliser si vous étiez rattaché(e) à un(e) assuré(e) social(e) en tant qu'ayant droit et demandez à devenir assuré(e).
Pour cela, vous devez être âgé(e) d'au moins 16 ans.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)